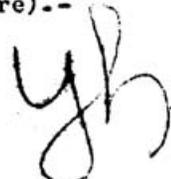

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA REFORME DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DECRET N° _____/MTERFPPS/DGTFP/DFP/22021

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE
FONCTION PUBLIQUE

Portant intégration et nomination de
Monsieur KONO Louis dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I des
Services Techniques(Agriculture).--

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE


LE PREMIER MINISTRE, 

(/ISAS :

- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.1984 portant modification de cer-
taines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la loi n°15/62 du 3.2. 1962 portant statut général des fonction-
naires;
Vu l'arrêté n° 2087/FP.- du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;
Vu le décret n° 60/90 du 3.3. 1960 fixant le statut commun des cadres
de la Catégorie A I des Services Techniques;
Vu le décret n° 62/130/MF du 9.5. 1962 fixant le régime des rémuné-
rations des fonctionnaires;
Vu le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des
diverses catégories des cadres;
Vu le décret n° 62/198/FP du 5.7. 1962 relatif à la nomination et à
la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
Vu le décret n° 62/197/FP du 5.7. 1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2. 1962 portant
statut général des fonctionnaires;
Vu le décret n° 63/81/FP.BE.- du 26.3. 1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;
Vu le décret n° 67/50/FP.BE.- du 24.2. 1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
Vu le décret n° 74/470 du 31.12. 74 abrogeant et remplaçant les dis-
positions du décret n° 62/196/FP du 5.2. 1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires;
Vu le décret n° 84/856 du 8.08. 1984 portant nomination du Premier
Ministre;
Vu le décret n° 84/858 du 13.8. 1984 portant nomination des Membres
du Gouvernement;
Vu le décret n°84/860 du 20.8. 1984 portant organisation des inté-
rim des Membres du Gouvernement;
Vu l'arrêté n°5557/MEN.UMNG.- du 13.08. 1981 portant création du
Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural en Cycle long de l'Institut
de Développement Rural;
Vu le dossier de candidature constitué par l'intéressé;

DGB.-

DF.-

D E C R E T E :

YJ

ARTICLE 1ER : En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 et de l'arrêté n° 5557/MEN-UMNG du 13 août 1981 susvisés, Monsieur KONO Louis, né le 14 Septembre 1955 à Madingou, titulaire du Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural, obtenu à l'Université Marien NGOUABI, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) et nommé au grade d'Ingénieur d'Agriculture Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 1er Avril 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage,

Xavier Katali
Colonel Xavier KATALI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard Combo Matsiona
Bernard COMBO MATSIONA.-

Ange Edouard Pougul
Ange Edouard POUNGUL.-

Le Ministre des Finances et du Budget,

Itihé Ossétoumba Lekoundzou
Itihé Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGTFP/DFP 3
- DFP/BST 1
- D.G.B. 3
- D.C.F. 1
- M.A.E. 2
- S.G.A.E. 2
- DOSSIER 3
- INTERESSE 1
- SGG/BC 2/-

X